



Actualités généalogiques

17 mai 2025

Drive > Dossier MCG partagé > Documentation et revues ▾ 👤



A) **Les groupes de généalogie sur FB**



B) **Les dispenses pour les mariages**



C) **Les déclarations de grossesse**



D) **La généalogie du Pape Léon XIV**



A) Les groupes de généalogie sur Facebook

<https://www.genealogiepratique.fr/groupe-genealogie-facebook/>

Laurent Monpouet

- **Les groupes de généalogie sur Facebook sont des lieux importants de partage et d'entraide.**
Principe : Chaque utilisateur de Facebook peut rejoindre des groupes de généalogistes, débutants ou experts, pour poser des questions, partager des informations, donner des avis autour d'un sujet bien précis.

C'est facile et rapide :
Obtenir une réponse à une question généalogique bien formulée est souvent l'affaire de quelques minutes.

Une précaution :
Ne pas diffuser d'informations sur vous-même ou sur d'autres personnes vivantes, parlez exclusivement de vos ancêtres et de vos recherches.

Un inconvénient :
Tout va vite, une information est vite poussée vers les méandres. A la différence d'un forum, il est très difficile de retrouver une question déjà posée ou une discussion passée.
- **4 groupes Facebook administrés par Généalogie Pratique** :
 - *Le groupe de Généalogie Pratique*
 - *Le groupe des utilisateurs de Geneanet*
 - *Le groupe des utilisateurs de Filae*
 - *Le groupe des utilisateurs de MyHeritage*

Les groupes de généalogie sur Facebook (suite et fin)

- Laurent Monpouet donne une longue liste de groupes Facebook classés par thème :
 - Communautés généalogiques générales (ex : *Généalogie entraide*, *Généalogie française*, *La bouteille à la mer*)
 - Ressources, outils et publications généalogiques (ex : *Paléographie (aide bénévole)*)
 - Écriture, transmission et mise en récit (ex : *Créer son livre de généalogie*, *De la généalogie à l'écriture*)
 - Généalogie thématique ou spécialisée (ex : *Recherches Militaires*, *Généalogie par ADN*)
 - Photos et souvenirs d'ancêtres (ex : *Généalogie photos non identifiées*)
 - Généalogie et histoire familiale particulière (ex : *Filles Mères en Généalogie*, *Prisonniers de Guerre*)
 - Généalogie et Histoire (ex : *Communauté Généalogique et Historique*, *Généalogie – Culture – Histoire – Patrimoine*)
 - Logiciels et sites (ex : *Si toi aussi tu utilises Heredis*, *Les amis de Généatique*)
 - Les groupes Facebook de généalogie par département (de 01 à 974, et de 1 à 4 groupes par département !)
 - Les groupes Facebook de généalogie à l'étranger (de l'Algérie à la Suisse)
- Laurent Monpouet explique comment rejoindre un groupe, ainsi que comment créer son propre groupe.

B) Les dispenses pour les mariages

<https://www.geneanet.org/blog/post/2025/04/quest-ce-quune-dispense-de-bans>

<https://www.rfgenealogie.com/infos/le-cher-publie-une-partie-des-dispenses-pour-mariage>

https://www.archives18.fr/dispenses-de-consanguinite?arko_default_672201b56b4c3--ficheFocus=

● **Dispenses de bans :**

Les conciles de Latran (1215) et de Trente (1563) ont créé l'obligation de la publication de trois bans pendant les 3 semaines précédant la cérémonie.

Une dispense des deux derniers bans, moyennant espèces, est possible pour plusieurs raisons :

- Mariage trop proche d'une période de temps défendu comme le Carême ou l'Avent,
- Relation de cousinage entre les époux,
- La mariée est enceinte et l'enfant risque de naître illégitime (hors mariage),
- Veuf/veuve se remariant,

...

● **Dispenses d'empêchement de mariage :**

Un empêchement de mariage pouvait consister en un lien de parenté entre les deux futurs époux (consanguinité), ou un lien d'affinité spirituelle, par exemple avec le parrain ou la marraine d'un enfant, ou encore d'un autre type d'affinité, comme pour épouser sa belle-sœur ou son beau-frère après un veuvage.

Les dispenses d'empêchement de mariage sont des autorisations ou dérogations délivrées par le Pape ou l'évêque pour unir deux individus qui ne pouvaient se marier au regard du droit canonique.

Les **AD du Cher** ont numérisé et publié une partie des dossiers de dispense du diocèse de Bourges qui couvrait les départements du Cher, de l'Indre et de l'Allier. Cette opération couvre la période de 1698 à 1791 et correspond aux cotes 2 G 57 à 2 G 180.

Dans la visionneuse, ces clichés sont ouverts à l'**annotation collaborative**.

Cote	Date	Typologie	Image
2G 57	1698	Dispenses d'empêchements de mariage	 (582 images)
2G 58	1699	Dispenses d'empêchements de mariage	 (514 images)
2G 59	1700	Dispenses d'empêchements de mariage	 (580 images)

Les dispenses pour les mariages (suite)

https://www.archives18.fr/dispenses-de-consanguinite/annotations-dispenses-de-consanguinite?arko_default_678f9ae81b729--ficheFocus=

- **Un exemple de véritable pépîte** : Cote 2G128, vues 1 à 3, Mariage PERROT x COUDRAT

Domestique, et sur les faits qui y sont exposés deposer bien sçavoir que
Les dits René Perrot, et Marie Coudrat sont parents du quatrièm^e au
quatrièm^e degré de consanguinité provenant de ce que
Gilles Girard Souche commune étoit père

1 De anne girard mère	1 De elizabeth girard mère
2 De jeanne girard mère	2 De elizabeth durant mère
3 De marie chopineau mère	3 De elizabeth melot mère
4 De René Perrot Suppliant	4 De Marie Coudrat Suppliante

Sçait en outre que la dite Marie Coudrat se trouve chargée
actuellement de cinq enfants en bas âge, qu'elle est dans une obligation
indispensable de passer à un nouveau mariage non seulement
pour conserver les peu d'effets qu'elle possède présentement, mais
pour pouvoit subsister avec sa famille, étant absolument hors d'état
par elle même de procurer à ses enfants, les aliments, et entretiens
nécessaires à leur vie, en sorte que sans un secours particulier
il au indubitable que dans peu

Les dispenses pour les mariages (suite)

https://www.genberry.com/racines-en-berry/actes/tab_bans.php/Bourges+%28Dioc%C3%A8se%29+%5BCher%5D%3BDispenses+et+Fulminations

- **Le site GenBERRY :**

Ces dispenses du Cher ont déjà été numérisées et indexées par les bénévoles du site GenBerry qui offre ainsi 13 978 documents à partir des patronymes des futurs mariés et donne accès à leurs images.

GenBerry www.genberry.com

Racines en Berry

Registres18.free.fr
Dépouillements gratuits des registres du Cher et des communes limitrophes

Navigation :: [Communes et paroisses](#) > [Bourges \(Diocèse\) \[Cher\]](#) (Divers) > SIMONNET

Recherche directe

Chercher

Intéressé(e)
 Mère, conjoint, témoins, parrain...

[Recherche avancée](#)

Divers (Dispenses et Fulminations)
Commune/Paroisse : [Bourges \(Diocèse\) \[Cher\]](#)
Patronyme : **SIMONNET**

Tri :	Dates	Intervenant 1	Intervenant 2	Document	
1.	10/02/1753	GALLAUD Michel	SIMONNET Marie	Dispenses et Fulminations	Détails
2.	04/02/1760	SIMONNET Jean	BERNADAT Anne	Dispenses et Fulminations	Détails

Dispenses et Fulminations

Commune : [Bourges \(Diocèse\)](#)
Code INSEE : 18033V
Département : Cher
Date de l'acte : 04/02/1760

Intervenant 1 :
Nom : [SIMONNET Jean](#)
Sexe : Masculin
Origine : Veurdres

Intervenant 2 :
Nom : [BERNADAT Anne](#)
Sexe : Féminin
Origine : Chateau-s/Allier

Références :
Cote : Cote AD - 2G128 - 64
Libre : dis08508

Crédits :
Transcripteur : Soulas Georgette
Coordonateur : Guérin Christine

Gestion :

Trouvé une erreur ? : [Cliquez ici pour la signaler](#)

Définition de fulmination :

En termes religieux ou juridique : une fulmination correspond à un acte d'émettre une condamnation ecclésiastique ou une dispense, notamment la fulmination d'une sentence ecclésiastique.

- **Le site "Le Cafernon"** <http://le.cafernon.free.fr/dispenses/tabdisreq.php> donne également accès à 1973 dispenses et fulminations du diocèse de Bourges concernant les départements de l'Allier et du Puy-de-Dôme.



C) Les déclarations de grossesse

<https://racinespartagees.fr/2025/05/04/les-declarations-de-grossesse-une-source-precieuse-a-redécouvrir-avec-geneatique/>

<https://www.geneatique.com/blog/post/declarations-grossesses>



Enregistrées essentiellement au XVIII^e siècle, ces déclarations étaient obligatoires pour les femmes enceintes non mariées.

Avec l'objectif de prévenir les infanticides, elles permettent non seulement d'identifier la mère, mais offrent aussi, dans certains cas, des informations sur le père présumé, les témoins, et le contexte social => Mieux comprendre les réalités d'une époque !

■ **Un article sur le blog de Généatique :**

- Historique du XVI^e au XIX^e siècle,
- Contexte religieux et social,
- Les modalités de déclaration,
- Le contenu des déclarations,
- Où trouver ces déclarations ?



Les déclarations de grossesse (suite)

<https://www.geneatique.com/blog/post/declarations-grossesses>

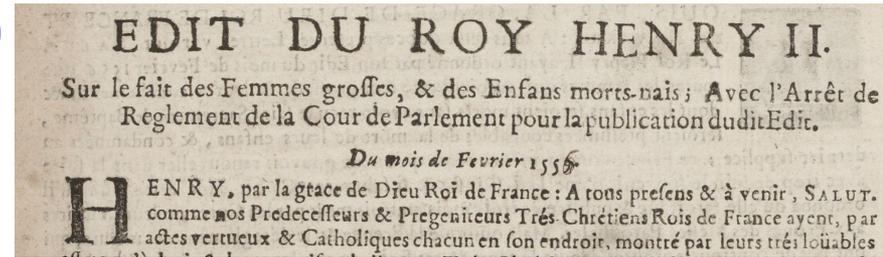


■ Historique des déclarations de grossesse :

- Édit royal de février 1556, promulgué par Henri II. En l'absence de déclaration et en cas de décès du nouveau-né, l'infanticide était présumé d'office et sanctionné par la peine capitale;
- Édit confirmé par Henri III en 1586, puis des rappels sont promulgués en 1695, 1698 et 1708, notamment par Louis XIV;
- Le code civil de 1804 met fin à l'obligation de déclaration de grossesse et interdit les recherches de paternité, sauf cas très précis;
- Au XIX^e siècle, ces déclarations deviennent rares, courtes, parfois orales, mais **dans le Morvan certaines communes conservent cette tradition** jusqu'à la fin du XIX^e siècle !

■ Contexte religieux et social :

- Il ne s'agit pas uniquement de protéger l'enfant ou sa mère, mais aussi de maintenir un ordre moral et spirituel, et de moraliser la sexualité;
- Les nombreux enfants mort-nés ou décédés sans avoir été baptisés sont, aux yeux de l'Église, condamnés à la damnation. Ne pas déclarer sa grossesse, c'est donc cacher une âme à sauver;
- L'édit devait être lu tous les trois mois au prône des messes paroissiales, histoire que personne n'ait l'excuse de l'ignorance;
- Au delà de la déclaration de grossesse, certaines femmes portaient plainte contre le père de l'enfant pour obtenir réparation : le mariage ou une assistance financière.



■ **Les modalités de déclaration : Ce n'était PAS à la CAF ni à la CPAM !**

- Les femmes devaient prêter serment devant un officier de justice (lieutenant de bailliage, sénéchal, procureur fiscal, commissaire du Châtelet) ou devant un notaire;
- Parfois, c'est un tiers — médecin, sage-femme ou voisin — qui déposait en leur nom;
- Par souci de confidentialité, elles pouvaient s'adresser à un juge éloigné de leur domicile !

■ **Le contenu des déclarations :**

- L'acte mentionne : **identité, âge, domicile, nom de leurs parents ou de leur défunt mari si elles sont veuves**. On précise aussi, si la femme l'accepte, le nom du **géniteur**, « *alias le séducteur* »;
- On ajoute parfois l'**âge**, la **profession** du **père présumé**, et le **contexte de la grossesse**, soit de façon laconique, soit sous forme d'un récit détaillé !

■ **Où trouver ces déclarations ? Elles sont dispersées dans plusieurs types de fonds aux AD :**

- **Série B** : juridictions civiles et criminelles d'Ancien Régime;
- **Série L ou U** : Révolution et Empire;
- **Série 3E** : notaires, notamment dans les grandes villes;
- **Fonds communaux (E dépôt)**.

N.B.: Beaucoup ont été rédigées sur feuilles volantes, et mélangées à d'autres pièces. Chercher dans les liasses intitulées « Divers » ou « Pièces de procédure ».

C'est un vrai jeu de piste !

<https://www.rfgenealogie.com/infos/les-racines-francaises-du-nouveau-pape-leon-xiv>

<https://www.geneanet.org/blog/post/2025/05/leon-xiv-un-nouveau-pape-qui-est-pas-francais-mais-presque>

<https://discord.com/channels/1216492692951793704/1370110269778427934>



Robert Francis Prevost, né le 14-sept-1955 à Chicago est un prélat catholique américain naturalisé péruvien, **élu pape le 8 mai 2025 sous le nom de Léon XIV.**

Américain, Franco-Italien, créole, voire métis ?

Pur produit du “melting-pot” américain, sa généalogie cosmopolite fait voyager et découvrir les archives de plusieurs pays !

FONTAINE
Jean François Auguste

Naissance : 22 oct 1832 L'Hôme-Chamondot (Orne)
Décès : 28 avril 1889 Angerville-la-Campagne (Eure)

Mariage : 28 sept 1856 L'Hôme-Chamondot (Orne)

LEPRÉVOST
Frosine Louise Adélaïde

Naissance : 12 juin 1834 - Décès : 23 décembre 1902



<https://gw.geneanet.org/lecentredegenealogie?lang=fr&n=prevost&nz=lqg&oc=0&ocz=0&p=robert+francis&pz=portail&type=tree>

Origines en Calvados,
Pays-de-Caux et Indre

Origines françaises en
Manche, Ile-et-Vilaine

Origines françaises en
Guadeloupe, Béarn, Provence

Sicile

Sicile

Normandie

Normandie

Nouvelle-Orléans

Nouvelle-Orléans



Émigre 1904 et change de nom
John Riggitano PREVOST



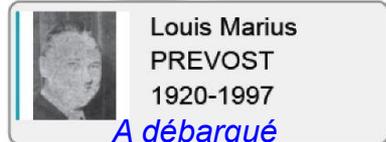
Émigre en 1915



Haiti, Nouvelle-Orléans



Nouvelle-Orléans

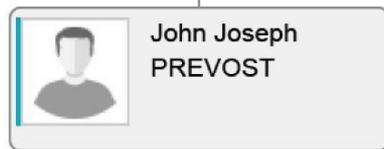


A débarqué
en Normandie en juin 1944

Mariés à Chicago
en 1949



Née à Chicago



Né à Chicago

<https://www.nytimes.com/2025/05/10/us/pope-creole-new-orleans-records.html>

Recensement de la famille MARTINEZ à la Nouvelle-Orléans en 1870

(Arrière-grand-parents maternels du Pape)

(Source New-York-Times)

Page No. 100 } ~~100~~ Inquiries numbered 7, 16, and 17 are not to be asked in respect to infants. Inquiries numbered 11, 12, 15, 16, 17, 19, and 20 are to be answered (if at all) merely by an affirmative mark, as 1

SCHEDULE 1.—Inhabitants in Seventh ward New Orleans, in the County of Orleans, State of Louisiana, enumerated by me on the 25 day of June, 1870.

Post Office: New Orleans Abel J. Martin, Ass't Marshal.

1	2	3	DESCRIPTION.			7	VALUE OF REAL ESTATE OWNED.		10	PARENTAGE.		13	14	15	EDUCATION.		18	CONSTITUTIONAL RELATIONS.	
			4	5	6		8	9		11	12				16	17		19	20
The name of every person whose place of abode on the first day of June, 1870, was in this family.			Age at last birthday. If under 1 year, give months in fractions, thus, 3/4	Sex.—Males (M.), Females (F.)	Color.—White (W.), Black (B.), Mulatto (M.), Chinese (C.), Indian (I.)	Profession, Occupation, or Trade of each person, male or female.	Value of Real Estate.	Value of Personal Estate.	Place of Birth, naming State or Territory of U. S.; or the Country, if of foreign birth.	Father of foreign birth.	Mother of foreign birth.	If born within the year, state month (Jan., Feb., &c.)	If married within the year, state month (Jan., Feb., &c.)	Attended school within the year.	Cannot read.	Cannot write.	Whether deaf and dumb, blind, insane, or idiotic.	Male Citizens of U. S. of 21 years of age and upwards.	Male Citizens of U. S. of 21 years of age and upwards, having the right of suffrage in other grounds than rebellion or other crime.
7	772	930	Martinez Jacques	48	m	m	Tailor	500											
8			Marie	43	F	m	Keeps House												
9			Mich!	14	m	m	at school							1					
10			Gizard	12	m	m	do.							1					
11			Adèle	9	F	m	do.							1					
12			Nerval	6	m	m	do.							1					

Sont listés :

- Jacques MARTINEZ, 48 ans, Mulâtre, Marin, Propriété de \$500, Né en Louisiane, Citoyen américain,
- Marie MARTINEZ, 43 ans, Mulâtre, Ménagère, Née en Louisiane,
- 4 enfants dont : Nerval MARTINEZ, 6 ans, Mulâtre, Écolier, Né en Louisiane.

<https://www.geneanet.org/blog/post/2025/05/leon-xiv-un-nouveau-pape-qui-nest-pas-francais-mais-presque>

Extrait de déclaration d'étranger (Alien Registration Act, du 28 juin 1940)

Form AR-2 OFFICE USE		2358911		UNITED STATES DEPARTMENT OF JUSTICE IMMIGRATION AND NATURALIZATION SERVICE ALIEN REGISTRATION FORM			OFFICE USE
1. (a) My name is	John	Riggitano	Prevost				
	(FIRST NAME)	(MIDDLE NAME)	(LAST NAME)				
(b) I entered the United States under the name of	Salvatore Giovanni Riggitano Alioto						
(c) I have also been known by the following names (include maiden name if a married woman, professional names, nicknames, and aliases)	none						
2. (a) I live at	3405 Ellis	Chicago	Cook	Ill			
	(STREET ADDRESS OR SOCIAL NUMBER)	(CITY)	(COUNTY)	(STATE)			
(b) My post-office address is	910	Kimball Bldg	Chicago	Ill			
	(POST OFFICE)		(CITY)	(STATE)			
3. (a) I was born on	June	24	1976				
	(MONTH)	(DAY)	(YEAR)				
(b) I was born in (or near)	Milano	Lombardia	Italy				
	(CITY)	(PROVINCE)	(COUNTRY)				
4. (a) I am a citizen or subject of	Italy						
	(COUNTRY)						

Le **grand-père paternel** du Pape s'est inscrit avec ses deux noms :
John Riggitano Prevost et **Salvatore Giovanni Riggitano Alioto**
 Il déclare être de nationalité **italienne**

<https://discord.com/channels/1216492692951793704/1370110269778427934>

a. STATE *Illinois*
 b. COUNTY *Cook*
 c. INCORPORATED PLACE OR TOWNSHIP *Chicago*
 d. E. D. NUMBER *103-576*

CONFIDENTIAL This inquiry is authorized by Act of Congress (46 Stat. 21; 13 U. S. C. 201-218) which requires that a report be made. The information furnished is accorded confidential treatment. The Census report cannot be used for purposes of taxation, investigation, or regulation.

FORM P1 U. S. DEPARTMENT OF COMMERCE BUREAU OF THE CENSUS 16-50905-1

1950 CENSUS OF POPULATION AND HOUSING

Recensement de la famille PREVOST grand-parents paternels du Pape à Chicago en 1950 :

- John R. PREVOST 73 ans, né en Italie

- Suzanne L. son épouse 53 ans, née en France

Ils déclarent être mariés et naturalisés...

John est professeur de langues romanes

Un de leurs fils (John C.), 32 ans, habite chez eux, il est professeur de français à l'Université de Chicago.

FOR HEAD OF HOUSEHOLD						FOR ALL PERSONS							
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
17	5765	3rd fl	20	no	no	Prevost, John R	Head		W. M	73	Mar.	Italy	136
18						Suzanne L	Wife		W. F	53	Mar	France	121
						John C	son		W. M	32	nev.	New York	221

FOR PERSONS 14 YEARS OF AGE AND OVER								
15	16	17	18	19	20a	20b	20c	C
17	no	no	no	40	Romance language teacher of Private School	Private School	P	093 8881
18	no	no	no	3	Teacher of French	University of Chicago	P	028 8881



Profitons des beautés de la Nature !